

**Réunion Technique Préparatoire de l'Afrique
pour le 3ème Congrès Mondial contre
l'exploitation sexuelle des enfants et des
adolescents (Rio, 2008)**

***Développer des systèmes de protection des
enfants contre l'abus et l'exploitation sexuels***

***Dakar
24 -25 septembre***

ATELIER 1a

***Formes et causes sous-jacentes de l'exploitation sexuelle
des enfants et des adolescents***

***Normes sociales : genre, sexualité, violence, VIH/SIDA,
pratiques traditionnelles***

***Principes directeurs et trame de l'atelier 1a
(draft n° 1, 10/09/2008)***

THEME 1 :
**Formes et causes sous-jacentes de l'exploitation sexuelle
des enfants et des adolescents**

THEME 1A :
**Normes sociales : genre, sexualité, violence, VIH/SIDA,
pratiques traditionnelles**

Objectifs de l'atelier 1 :

- Identifier les spécificités et tendances évolutives des différentes formes de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents
- Identifier/ Analyser les causes et facteurs déterminants socioculturels (normes sociales) et socio-économiques de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents
- Proposer des stratégies et des méthodologies pour :
 - mieux connaître ce phénomène
 - mieux le prévenir
 - mieux protéger les enfants victimes (mécanismes institutionnels et pratiques sociales)

Objectifs spécifiques de l'atelier 1a (proposition) :

- Identifier les normes socioculturelles jouant un rôle :
 - Dans l'apparition de formes spécifiques d'abus et d'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents (rôle négatif)
 - Dans la prévention de formes spécifiques d'abus et d'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents (rôle positif)
 - Dans la manière dont le statut et les droits des enfants victimes sont (ou non) reconnus et protégés
- Mettre en évidence les effets préventifs ou curatifs que peuvent avoir sur le phénomène des actions portant sur ces normes socioculturelles (exemples) :
 - Réduction du rôle négatif des normes dans l'apparition du phénomène et dans le traitement réservé à l'enfant qui a été victime du phénomène
 - Augmentation du rôle positif des normes dans la prévention du phénomène et dans la protection des droits de l'enfant victime d'abus ou d'exploitation sexuelle

- Proposer des stratégies et des méthodologies permettant :
 - De mieux connaître ces normes socioculturelles et leur incidence sur le phénomène
 - De mieux agir en prévention ou en aide aux victimes en tenant compte de ces normes (exemples de situations concrètes et pratiques de terrain)
 - D'agir sur ces normes pour réduire leur portée négative et augmenter leur portée positive (meilleure protection de l'enfant)

Méthodologie (proposition) :

Principes généraux

Durant cette session, nous allons nous interroger et nous informer mutuellement sur les liens qui existent, dans différents contextes en Afrique, entre certaines normes socioculturelles et des formes spécifiques d'abus et d'exploitation sexuelle des enfants.

En nous interrogeant et en nous informant sur ces liens (sources : études, témoignages, expériences et pratiques vécues sur le terrain, ...), nous chercherons à mieux connaître les normes concernées et à mieux comprendre les rapports (positifs ou négatifs) qui peuvent exister ou être instauré entre ces normes et le phénomène que nous combattons.

Ces normes seront abordées en tant que représentations et en tant que pratiques. Il s'agira de les identifier au sein des milieux sociaux et institutionnels dans lesquels vivent les enfants, mais aussi au sein des structures qui interviennent pour lutter contre le phénomène et pour venir en aide aux enfants victimes ou à risque. Cet aspect de la réflexion me paraît important car il est malheureusement trop souvent négligé, comme si les normes qui déterminent les modes d'action des intervenants (gouvernementaux et non-gouvernementaux, communauté internationale et communauté nationale ou locale) étaient toujours au-dessus de tout soupçon et n'avaient aucune incidence sur le niveau de protection des enfants et de leurs droits.

Sur la base de ce partage de connaissance, nous tenterons de mettre en évidence certaines approches et certaines méthodes permettant d'agir sur ces liens entre normes et abus/exploitation sexuelle, dans un but de prévention ou d'aide aux enfants victimes (réflexion théorique, bonnes pratiques).

Il devra ressortir de ce travail collaboratif des analyses et des recommandations visant à renforcer la compréhension des contextes socioculturels d'intervention et à améliorer la qualité et l'impact des interventions en faveur de l'enfance victime ou à risque d'abus et d'exploitation sexuelle.

Principes spécifiques

Les liens entre les normes socioculturelles (représentations et pratiques) et le phénomène des abus sexuels/exploitation sexuelle seront interrogés sous **deux angles particuliers** :

1. **l'incidence négative** de certaines normes :
 - sur l'existence du phénomène et l'apparition de situations concrètes d'abus et d'exploitation sexuelle des enfants/adolescents
 - sur le traitement qui est réservé aux enfants/adolescents victimes du phénomène et à leurs droits (réactions des acteurs sociaux mais aussi des acteurs institutionnels et des acteurs spécialisés dans la protection de l'enfance)

2. **l'incidence positive** que peuvent avoir certaines normes :
 - sur la prévention du phénomène et l'existence de mécanismes et de pratiques de protection/sécurité des enfants face à ce phénomène (protection institutionnelle et protection sociale, familiale ou communautaire)
 - sur le traitement qui est réservé aux enfants/adolescents victimes du phénomène et à leurs droits (réactions des acteurs sociaux mais aussi des acteurs institutionnels et des acteurs spécialisés dans la protection de l'enfance).

En outre, tout au long de l'atelier, nous souhaitons que les présentations et les interventions des participants se réfèrent à **trois types de questionnement**, en privilégiant les exemples pratiques ou vécus, ou en utilisant des sources de première ou de seconde main (lecture, témoignages, ...) :

Questionnement 1 : identification des normes

- a) De quelles normes socioculturelles parlons-nous ? D'où viennent ces normes ?¹ Quels sont leurs fondements et leur ancrage dans les divers contextes africains ?

- b) A quelles représentations et valeurs nous renvoient ces normes (manières de percevoir, de penser et d'énoncer ce qui est acceptable et ne l'est pas, ce qui est « normal » ou ne l'est pas, ce qui est « vrai » ou « faux », « bien » ou « mal », etc.) ?

- c) A travers quelles pratiques ces normes se manifestent-elles concrètement ?

- d) Qui agit en fonction de ces normes ? Existe-t-il des écarts importants de perception entre ce qui paraît normal et anormal, acceptable et non acceptable, blâmable et non blâmable aux yeux de tel ou tel acteur vivant dans l'entourage de

¹ Perceptions psychologiques ou socio-anthropologiques (place, rôle et identité de l'enfant dans la famille, la communauté, les institutions éducatives, ... ; statut de la femme et de la fille ; processus d'autonomisation sociale et personnelle ; appréhension de la sexualité, de la violence, du SIDA ...) ; croyances, rites et pratiques traditionnelles ou religieuses ; mécanismes de solidarité et de régulation propres à certains milieux socioculturels ; modes d'organisation et de fonctionnement des entourages familiaux des enfants

l'enfant ou intervenant pour sa protection (protection sociale et protection institutionnelle) ?

Questionnement 2 : identification des liens

a) Que savons-nous des liens entre certaines normes socioculturelles et le niveau de protection/sécurité des enfants face au phénomène (causalité et portée des normes, complexité des liens concernant différents types de normes : genre, sexualité, violence, HIV/SIDA ...) ? Quelles normes jouent en faveur ou en défaveur de ce niveau de protection des enfants ?

b) Quelles sont les normes qui jouent un rôle prépondérant en rapport avec telle ou telle forme spécifique d'exploitation sexuelle ou d'abus sexuels (ex : dans le cadre de la prostitution, dans les environnements scolaires, dans le cadre familial ou de la communauté, dans le cadre matrimonial, ...) ?

Questionnement 3 : identification des bonnes pratiques et des enjeux

a) En termes de stratégies et de conception de nos approches et méthodes d'intervention (prévention sociale et communautaire, aides directes aux victimes, renforcement des structures et mécanismes institutionnels, renforcement personnel des enfants à risque), a-t-on l'habitude de tenir compte de ces liens entre les normes socioculturelles, les formes d'abus/exploitation et les caractéristiques théoriques et pratiques de nos interventions ? Si oui, de quelles manières intègre-t-on ces paramètres dans nos stratégies et nos modes opératoires ?

b) Comment s'y prend-on sur un plan méthodologique et opérationnel pour agir en se basant sur une bonne intelligibilité de ces liens ? Quels résultats positifs a-t-on obtenu jusqu'ici (bonnes pratiques) et quelles difficultés récurrentes rencontre-t-on sur le terrain (mauvaises pratiques, leçons apprises) ?

Déroulement et gestion du temps de la session

La session dure deux heures au total.

Je propose d'utiliser ces deux heures de la façon suivante :

- une introduction de la session par le facilitateur (10 mn)
- trois (3) interventions-présentations de 15 mn chacune, suivies de 15 mn de questions/réponses avec l'auditoire (3 x 30 mn = 1h30)
- une séance courte de présentation (par le rapporteur) des éléments clés récoltés durant l'atelier (éléments d'information, d'analyse, de questionnement, de positionnement, de capitalisation ; recommandations pour l'action), suivie de commentaires des participants (on ne peut parler à proprement parler de validation mais l'atelier suivra une démarche participative) (15 mn)
- une rapide séance de synthèse et de conclusion/clôture de l'atelier par le facilitateur (5 mn).

Le fait d'inclure 3 présentations augmente le risque de ne pas pouvoir approfondir les discussions et de ne pas respecter la gestion du temps imparti pour chaque séance au cours de l'atelier. Il limite aussi les présentateurs dans l'exposition de leur propos.

D'un autre côté, 2 présentations ne permettront probablement pas d'aborder les 3 questionnements qui sous-tendent la trame de l'atelier.

La question de retenir dans l'atelier 2 ou 3 présentations/speakers se pose donc. *(je suis en attente de vos commentaires et avis).*

Guide pour les présentateurs

Dans chaque présentation, je voudrais que le présentateur/la présentatrice cadre son propos :

- en tenant compte des objectifs de la session
- en tenant compte des principes généraux de la session
- en tenant compte des angles d'approche et des types de questionnement proposés

Chaque speaker est libre de s'appuyer comme il/elle l'entend sur des travaux d'analyse ou sur des expériences de terrain. Mais il/elle doit citer ses sources et clarifier sa position.

S'il est possible d'aborder plusieurs questionnements thèmes dans une même présentation sans dépasser les 15 mn imparties, tant mieux. Sinon, choisir d'axer en priorité sur l'un de ces questionnements.

Possibilités d'utiliser le vidéoprojecteur (Powerpoint) mais pas d'obligation.

Je serai aussi très intéressé si l'on pouvait intégrer dans cette session des présentations qui abordent les situations suivantes :

- 1) abus sexuels dans le cadre de la prostitution des enfants
- 2) abus sexuels et exploitation sexuelle dans les environnements scolaires
- 3) abus sexuels et exploitation sexuelle dans le cadre des rapports et systèmes d'échanges matrimoniaux
- 4) abus sexuels et exploitation sexuelle dans le cadre des rapports de travail (travail domestique, vente ambulante, ...)

Dans l'idéal, tous les présentateurs devraient être individuellement identifiés au plus tard le lundi 15 septembre. Il leur sera alors demandé de remettre au facilitateur un résumé d'une à deux pages de leur présentation **au plus tard le mercredi 17 septembre.**

Le facilitateur partagera ces résumés avec le rapporteur (à identifier avant le mercredi 17 septembre) et pourra entrer en contact individuellement avec les présentateurs pour partager des questions et des commentaires.

Agenda de la session 1a :

Mardi 24 septembre 2008 (11.30 – 13.30)

11.30 - 11.40 (10 mn)

- Présentation du déroulement et des modalités de l'atelier, de ses objectifs, des présentateurs et du rapporteur (facilitateur)

11.40 - 12.10 (30 mn)

- Présentation n° 1 axée sur les liens existant entre les normes se rapportant au HIV/SIDA et les formes d'abus et d'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents : pourquoi et comment agir sur ces liens (Hindowa Lebbie, ECPAT) (15 mn)
- Discussion avec les participants (15 mn)

12.10 - 12.40 (30 mn)

- Présentation n° 2 axée sur des expériences de terrain (pratiques) et des projets qui illustrent les résultats (succès, difficultés) enregistrés en termes d'action sur les normes ou à partir des normes : techniques d'intervention, de modes opératoires, d'approche des liens entre normes et abus/exploitation sexuelle et de stratégies (Khalidou Sy, TOSTAN ?) (15 mn)
- Discussion avec les participants (15 mn)

12.40 - 13.10 (30 mn)

- Présentation n° 3 axée sur une réflexion décalée sur le jeu/les liens entre normes socioculturelles et des pratiques favorables ou défavorables à la protection des enfants au sein des milieux d'intervention et au sein des structures intervenantes (chercheur ?) (15 mn)
- Discussion avec les participants (15 mn)

13.10 – 13.25 (15 mn)

- Lecture des conclusions et recommandations de la session 1a (rapporteur) (5 mn)
- Discussion-validation (participants) (10 mn)

13.25 – 13.30 (5 mn)

- Synthèse finale et clôture de la session 1a (facilitateur)